

INCENDIES

« Un mégot et ça part direct »



Des gendarmes ont mené une opération de sensibilisation au risque de feu de forêt, au bois des Hâtes, près de Tours, lundi 10 août. (Photo NR, Manon Roche-Bayard)



Manon Roche-Bayard

Une opération de prévention et de contrôle était organisée, lundi 10 août, au bois des Hâtes, près de Tours. Gendarmes et policiers ont sensibilisé les promeneurs aux risques de feu de forêt.

Vous voyez un parterre d'herbes sèches comme ça ? Un mégot, et ça part direct. Dans les allées ombragées du bois des Hâtes, au sud de Tours, Vincent Guignard se désole du spectacle. Une forêt aride, dont les plantes sèchent sur pied. Conséquence d'un été caniculaire comme la France n'en a jamais vu.

« Je ne savais pas qu'il y avait des interdictions de balade »

Quelques minutes plus tôt, en cette soirée du lundi 10 août, le chargé de mission forêt à la Direction départementale des territoires (DDT) donnait le coup d'envoi d'une opération pour lutter contre les comportements qui mettent en danger la forêt : jets de mégots, de bouteilles, circulation de véhicules, ou pire, allumage de barbecues.

Sur le parking, cinq gendarmes, quatre policiers et trois agents de [l'Office français de la biodiversité](#) (OFB) écoutent ses instructions. « *Le but, c'est de faire de la prévention* », explique Vincent Guignard. Mais les éventuelles contraventions, dit-il, seront verbalisées. Dans cette zone à risque, un fumeur risque 135€ d'amende.

Un risque plus important en fin de journée

« *En fin de journée, les comportements sont plus relâchés, et il y a un risque plus important* », explique Florence Gouache, secrétaire générale de la préfecture d'Indre-et-Loire, en s'engageant à la suite des gendarmes dans le bois. « *La cigarette en fait partie.* » C'est la deuxième opération de ce type de l'été dans le département.

En Indre-et-Loire, dix-huit procédures sont ouvertes devant la justice pour des départs de feu qui laissent « *penser qu'on a des allumages volontaires* », explique Florence Gouache. Un chiffre élevé, dit-elle. « *Comme il y a beaucoup d'images d'incendies en ce moment, ça peut donner des idées à des personnes déséquilibrées.* »

Son téléphone sonne, pour lui apprendre qu'une partie des pompiers du département sont en route pour le Maine-et-Loire, où 20 ha viennent de partir en fumée, et cent autres sont menacés par les flammes.

La forêt est quasi déserte. Entre les branches, les gendarmes aperçoivent deux adultes et un enfant. Ils bifurquent pour aller à leur rencontre. Les militaires leur donnent des imprimés qui rappellent les gestes à éviter, et redirigent vers le site de la préfecture (indre-et-loire.gouv.fr/prevention-incendie) où sont indiquées les restrictions en cours dues à la sécheresse : « *Il ne faut pas hésiter à en parler autour de vous.* »

La forêt de Chinon en risque « très sévère »

Le département est séparé en trois zones. Les secteurs Sud et Nord-Est sont classés risque incendie « sévère ». Le secteur ouest, où se trouve la forêt de Chinon, a été placé en risque « très sévère », le classement le plus haut. La fréquentation des forêts y est interdite de 13h à 20h. Les autres secteurs pourraient passer en risque « très sévère » mercredi, craint la préfecture. Ce niveau de risque est inédit dans l'histoire du département, affirme Florence Gouache.

« Je ne savais pas qu'il y avait des interdictions de balade, note une promeneuse. C'est bien. On connaissait ça dans les calanques. » « Vous constatez des incivilités ? », interroge l'homme à ses côtés. Les gendarmes lui disent que non. « Les gens ne sont pas toujours très prudents », reprend-il.

Les militaires reprennent leur chemin. *« Les gens ont conscience des risques quand même », indique l'un d'entre eux. « Certains nous ont même dit qu'ils surveillaient en même temps qu'ils se promenaient. »*

Après une bonne heure de circulation dans les bois, les forces de l'ordre n'ont relevé aucune infraction. *« Il n'y a pas foule », commente Vincent Guignard. Les allées sont propres: aucun mégot, aucune bouteille, et presque aucun déchet n'ont été retrouvés. Ce soir, les arbres peuvent dormir sur leurs deux oreilles.*

Manon Roche-Bayard